

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 SG 65 Subvention (4.000 euros) à l'association Compagnie des Mornes Bleus (Guadeloupe) pour l'organisation d'une manifestation mettant en valeur les Outre-Mer en 2021.

M. Jacques MARTIAL, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Compagnie des Mornes Bleus ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques MARTIAL au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4 000 euros est attribuée à l'association Compagnie des Mornes Bleus dont le siège social est situé Cour Charneau 97139 Les Abymes pour l'organisation d'un spectacle intitulé La Tournée du Cœur en 2021.

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant de 4 000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2021 et suivants, au titre des DOM-TOM.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo", with a stylized flourish at the end.

Anne HIDALGO